

<b>Zeitschrift:</b>	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
<b>Band:</b>	23 (1935)
<b>Heft:</b>	464
 <b>Artikel:</b>	Les expositions
<b>Autor:</b>	S.B.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-262089">https://doi.org/10.5169/seals-262089</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

condamner à l'inaction totale, elle avait le temps de regarder en arrière, elle aurait pu être tentée de faire sentir à ses anciennes collaboratrices ses souffrances personnelles. Son dernier message à l'Union a été un enseignement: comment il est possible de placer sa propre vie dans un ensemble plus large.

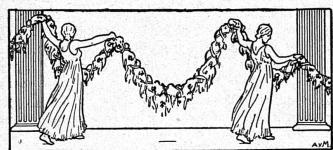
A. DE MONTET.



## Les Expositions

Les feuilles commençaient à peine de jaunir que déjà s'ouvraient à Lausanne les expositions de peinture; il paraît que nous en aurons durant tout l'hiver une ou deux par semaine. Admirable ténacité des artistes, les premières victimes des temps difficiles que nous vivons.

Nous avons vu des toiles de Violette Niestlé, de Denyse Michel, de Juliette Mayor: des jeunes qui promettent beaucoup. Mme Mayor se jette à corps perdu dans la couleur, elle se grise de couleurs, si bien qu'elle en oublie parfois les valeurs et les variations que les planches apportent aux valeurs. C'est une travailleuse de beaucoup de mérite.



## A travers les Sociétés

### Service Social Volontaire.

Cette Association a pour but d'unir tous ceux qui veulent faire effort pour réaliser dans leur vie quotidienne un esprit de consécration et s'engagent à rendre un service social déterminé. Elle existe à Genève depuis plus de vingt ans, et elle n'a pas cessé de rendre de grands services: visites à des isolés, ménages, promenades d'enfants, raccommodages, transports en auto, lectures, dé-marches de tous genres, journées de campagne, que ne lui a-t-on pas demandé? Mais son activité pourrait être bien plus grande encore et plus développée si les volontaires étaient plus nombreux.

Venez donc au Service Social Volontaire, vous tous, hommes et femmes, jeunes gens et jeunes filles, qui disposez d'un peu de temps et désirez faire quelque chose pour votre prochain. Il y a du travail pour chacun dans la mesure de ses capacités. Quelle que soit l'activité qu'ils acceptent, les volontaires ont toujours l'occasion de répandre un peu de joie et d'aider les autres à vivre. N'est-ce pas le meilleur moyen, d'oublier ses propres soucis? Pour tous renseignements, demandez, ou offrez de service, s'adresser au bureau du S.S.V., place du Bourg-de-Four, 24, ouvert du 9 h. à 12 h., jeudi excepté.

(Le S.S.V. ne se charge pas de chercher ou de procurer du travail rétribué, ni de donner des secours, car il n'est pas une œuvre d'assistance, mais d'entr'aide fraternelle et de coopération.)

H. T.

### Union des Femmes de Genève.

Mme Suzy Fumet-Deraisme, professeur de dictation, reprend cet hiver, à l'Union des Femmes de Genève, le cours de déclamation qu'elle avait organisé ces hivers précédents. Rappelons que ce cours s'adresse tout particulièrement aux personnes désirant, à côté d'un travail souvent matériel, trouver un délassement de l'esprit en même temps qu'un enrichissement intellectuel.

Ce cours a lieu tous les mardis soir, à 20 h. 30, au local de l'Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont.

### Union chrétienne de jeunes filles: Cours de Chailly sur Clarens.

Que se passe-t-il au Grand Hôtel Montbrillant sur Clarens? A cette saison déjà avancée toutes les chambres sont occupées; on entre et sort joyeusement, et l'on se promène dans le cadre des feuillages d'automne; puis, au son d'une cloche, le silence se fait et l'atmosphère devient studieuse et recueillie.

C'est un rassemblement des Unions chrétiennes de jeunes filles de notre Suisse romande, auquel se joignent quelques branches de la Suisse allemande. Leurs Comités, leurs déléguées vivent quatre jours ensemble pour se connaître, étudier

La Section vaudoise des Femmes peintres, sculpteurs et décorateurs, que préside Mme Germaine Ernst, a trouvé une formule nouvelle pour l'exposition qui s'est ouverte le 19 octobre, au numéro 33 de la rue de Bourg, dans un appartement obligéamment mis à sa disposition par MM. Trivelli et Cie, droguistes, et qui deviendra, dit-on, une nouvelle galerie; c'est l'exposition des « quatre prix »: 25, 50, 100 et 200 fr. Les artistes se mettent au goût du jour, s'inspirent des méthodes commerciales les plus modernes. Espérons que cette formule leur réussira et attirera les amateurs.

Cette exposition est fort intéressante, a de la tenue, bien qu'on y trouve, çà et là, quelques traces d'amateurisme, qui est la plus vive critique à faire à l'art des femmes. Une vingtaine d'artistes y exposent une centaine d'œuvres: gravures, huiles, aquarelles. On y trouve les vaillantes aînées, si jeunes de cœur et d'esprit: Mme Lina Gloor, toujours fidèle, Mme L. Contat, Mme Vuillemin, qui sont les œuvres tant de fraîcheur; Mme V. Diserens a éclairci sa palette et nous montre un port d'Ouchy tout bleu; elle est suivie par bon nombre de ses excellentes élèves, bonnes graveuses, ou peintres de mérite. Mme S. Randin-Ricordon, qui voulut bien, lors de la votation fédérale sur la révision de la Constitution, peindre deux panneaux déplorant l'ostroïsme dont sont victimes les femmes, expose des fleurs d'excellente tenue et un paysage lumineux; Nanette Genoud est présente, au métier si habile; Mme Kroenig a rapporté de Grèce des paysages classiques; Mme A. Vallotton aussi est une fidèle de ce genre de manifestations. Une pléiade de jeunes: Mme Ernst, Danielle Cuénod, qui est la déesse tutélaire de l'exposition, Schweitzer, I. de

Montmollin, M. Guarnieri, etc., — pour faire la pléiade, il m'en manque deux, mais elles y sont certainement... — promettent beaucoup.

De son côté, au fond du parc Mon-Repos, dépassé par une municipalité progressiste, où, cependant, l'arbre aux cent écus, couvert d'or automnal, dit la pérennité de la nature et sa finale victoire sur les œuvres des hommes, Sophy Giauque exposé, dans son atelier, ses toiles les plus récentes et d'autres moins récentes; cet ensemble permet de se rendre compte du chemin, de l'heureux chemin, fait par l'artiste au cours de ces dernières années. Son talent s'est singulièrement mûri, humanisé, concentré; il vise à plus de simplicité, à plus d'unité; moins de lignes et moins de couleurs; tel est son idéal. Et si tel bouquet triomphant affirme la virtuosité de l'artiste, d'autres toiles, portraits, natures-mortes, paysages, sur tout les natures-mortes, disent par quelle sévère concentration l'artiste veut arriver et arrive à être simple et sévère, par quel effort persévérant elle se rapproche de l'art classique vivant.

S. B.



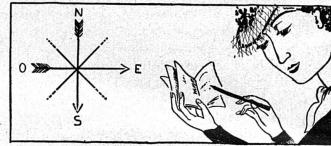
### Nouvelles des Sections.

GENÈVE. — La réunion mensuelle de l'Association pour le suffrage féminin a réuni, l'autre soir, 4 novembre, rue Étienne-Dumont, un auditoire particulièrement nombreux. Après une introduction de Mme Bondallaz, qui présidait la séance en l'absence de Mme Gourd, Mme Kammerer, avocate,

a fait un exposé théorique sur le fonctionnement des tribunaux de prud'hommes, sur les charges et les attributions des personnes qui, le 7 décembre prochain, y seront élues.

Ce petit droit de vote et d'éligibilité dont les femmes jouissent depuis 1932, elles doivent montrer qu'elles y tiennent en allant toutes voter. Ici, des explications précises ne sont pas superflues, car, alors que la chose est toute simple pour les hommes, qui s'inscrivent d'office au Département de l'Intérieur, les formalités sont plus compliquées pour les femmes. Mme Kammerer donne tous les renseignements nécessaires à cet effet.

Ensuite se succèdent quatre des vingt-trois femmes juges qui ont exercé leur mandat depuis 1932, et qui avaient été proposées par des Sociétés féminines, l'Association pour le suffrage en tête. C'est avec une attention soutenue qu'on écoute les impressions de Mme Lambosky, médecin-dentiste, qui, dans le groupe XI, a fonctionné, et comme membre de cette profession, et comme maîtresse de maison; de Mme Dupont, patronne couturière, appartenant au groupe VII; de Mme Ricard, employée de commerce, nommée dans le groupe X, et finalement de Mme Kunz (groupe VI), en remplacement de Mme Prior, empêchée. De tout cela ressortent nettement le vif intérêt, l'ardeur même avec lesquels ces dames se sont acquittées de leur tâche, les excellents termes dans lesquels elles n'ont cessé d'être avec leurs collègues masculins, la confiance qu'elles ont souvent eu la joie d'éveiller chez les jeunes (apprentis des deux sexes), l'influence qu'il leur a été donné d'exercer, et ce sentiment enfin qu'elles étaient bien à leur place de toutes façons, même là où il ne s'agissait pas de cas d'une évidence criante, ou, avant 1932, un cordonnier et un jardinier, par exemple, étaient appelés à juger des litiges entre maîtresses de maison et leur personnel, ou pis encore, entre modiste et couturière et leurs employées. De nombreuses questions ont été posées, et le contact entre l'auditoire et les femmes-juges a encore été prolongé, ensuite, durant le thé. M.-L. P.



### Carnet de la Quinzaine

Mercredi 27 novembre:

LAUSANNE: Association pour le Suffrage féminin, Petite Salle de la Maison du Peuple, 20 h. 30: Comment soigner le nourrisson (les maladies les plus fréquentes, comment les prévenir), troisième leçon du Cours public et gratuit donné par Mme le Dr. Catherine Kousmine. Projections munimées.

Jeudi 28 novembre:

GENÈVE: Union des Femmes et Association féminine d'éducation nationale, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Notre Constitution fédérale, son contenu, son application, son avenir. Dernière leçon du Cours public et gratuit donné par Mme Alfred Borel, avocat.

Vendredi 29 novembre:

GENÈVE: Association pour le Suffrage féminin, Grande salle de l'Ecole d'Etudes sociales, 20 h. 30: Le commerce et la loi (vente, bail, contrat de travail, poursuite pour dettes), par Mme Emma Kammerer, avocate. Dernière leçon du Cours sur des notions de droit organisé par l'Association. Cartes à l'entrée.

Samedi 30 novembre:

GENÈVE: Salle de paroisse du Grand-Saconnex, 20 h. 30: Le vote des femmes, conférence par M. le prof. Pierre Bovet, organisée à la demande de l'Association pour le Suffrage.

Lundi 2 décembre:

GENÈVE: Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Séance mensuelle (hé suffragiste) publique et gratuite: Le féminisme en Pologne et dans les Etats-Unis, par Mme Gourd, secrétaire de l'Alliance Internationale pour le Suffrage.

Jeudi 5 décembre:

GENÈVE: Amicale des Ecoles enfantines, 15 h.: Assemblée mensuelle. Opérations administratives. Le Congrès féministe d'Istanbul, causerie par Mme Gourd.

Vendredi 6 décembre:

LAUSANNE: Association pour le Suffrage, Lyceum-Club, 2 bis, rue du Lion-d'Or, 20 h. 30: Soirée récréative offerte aux membres. Christine de Pisan, causerie par Mme Dolores. Musique, thé, surprises.

Samedi 7 décembre:

GENÈVE: Elections aux tribunaux de prud'hommes, Salle de gymnastique du Collège de Malagnou, de 15 à 22 heures. Appel à toutes les électrices inscrites.

## BEURRE FONDU

excellent

en boîtes de 1 kilo  
et d'une livre

Très avantageux

En vente partout

Laiteries Réunies

P 9856 X

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE